PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE

AVIS AUX NAVIGATEURS



Restrictions en eau

Avis N°25quater/2026 (annule et remplace le n°25ter/2026) – Objet : restrictions en eau

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :
Un nouvel arrêté préfectoral (n°AP 26EB679 AEP du 30 octobre 2026) portant limitation provisoire des usages de l'eau sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime vient de nous être diffusé.

Compte tenu de la poursuite de la sécheresse et de l'état des milieux aquatiques et des nappes insuffisamment rechargées, un arrêté préfectoral est publié, portant limitation provisoire des usages de l'eau sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime en prolongation de l'arrêté préfectoral n°26EB498 du 16 juillet 2026 actuellement en vigueur de niveau "alerte renforcée". L'ensemble des usagers de l'eau, particuliers et professionnels, sont concernés par ces mesures de restriction en fonction des différents usages à partir de prélèvements effectués depuis le réseau d'eau potable. Ces dispositions prennent effet à compter du dimanche 1er novembre 2026, 00h00.

Le lavage ou le rinçage des navires de plaisance est interdit, sur les pontons du port de plaisance, sur les cales de mise à l'eau ou sur les terre-pleins, sauf par des professionnels équipés d'un matériel haute pression.
Le lavage ou le rinçage des bateaux reste possible au bout du ponton 19 (station de lavage à eau de mer).
Le carénage reste possible dans les zones réservées à condition d'utiliser un matériel haute pression.
Les sanitaires restent en fonctionnement normal.
Nous vous remercions de veiller à la stricte application de ces dispositions nécessaires et vous incitons à mettre en œuvre toutes les mesures de limitation de l'usage de l'eau.

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 30/10/2026

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et évènementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel